Jacques Moireau

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1643

Né à Tigy (Loiret) le 1622

Mort à Troyes, (Aube), le 5 X^{bre} 1666

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. IV, p. 74.

Batterel : t. II p. 383-386 notice.
t. II, p. 382.

Bicaïs : t. I. p. 389.

Bonardi, p. 601

Bougerel : t. I. p 156

Moréri, 2e supplément. t. II. 474

Barbier N° 21289.

Moireau

~~Lettre~~ Pièce de vers dédiée à Guiette

datée du collège de Vendôme

1658

Bicaïs = L'Oratoire de France { Copie de la Bibl. Nat., T. I, p. 315.–
Mss. d'Aix, T. I, p. 389.–

Le P. Jacques Moireau, natif de Tigy, diocèse d'Orléans, que la Congrégation perdit le 5 Xbre 1666, avait passé sa vie dans les collèges et fini sa carrière dans celui de Troyes, laissant après lui un recueil de poésies latines, dont il avait fait part au public, trois ans avant son décès sous ce titre :

(1 Jacobi Moireau, Congregationis Oratorii D. J. sacerdotis poemata. Parisiis, 1663, apud Petrum Le Petit.

Ce recueil contient 28 pièces dont qqs unes roulent sur des sujets de piété ; plusieurs sur des sujets profanes et d'autres à la louange des Ducs de Vendôme et de Beaufort, de M. de Neuville évêque de Chartres, de M. Finette, trésorier de Gaston de France, avec une épître adressée à Achilles de Harlay, conseiller au Parlement, dont il loue beaucoup la personne et la famille. On y trouve aussi une pièce adressée au Père Senault à l'occasion de l'ouvrage que ce général de l'Oratoire venait de donner sur les devoirs des souverains. Les poésies de cet auteur sont bonnes et estimées. On lit dans l'Arceriana que le P. Moireau avait été précepteur de Scarron et qu'il lui avait inspiré beaucoup de goût pour le burlesque. Mais il paraît par les dates que l'auteur de ce manuscrit, conservé dans la bibliothèque de l'Oratoire de Marseille, s'est trompé en donnant à Scarron un précepteur qui étant né, comme on le croit, en 1622, devait avoir 12 ans de plus ? moins ? que lui.

Les diverses pièces de cet auteur s'étant répandues de tous côtés, il les ramassa et les donna lui-même au public, toutes réunies dans une édition qu'il en fit à Paris, où on lui avait permis de se rendre, à St Magloire, afin d'y veiller à l'impression de son ouvrage, qu'il dédia à Achilles de Harlay, alors conseiller, depuis procureur-général et enfin premier président du Parlement de Paris. Tout est marqué dans ces poésies au bon coin ; c'est-à-dire qu'elles sont nerveuses et coulantes, mais guindées, obscures, ou du moins peu naturelles et point assez claires. [Dans cette édition ne se trouve pas une pièce qu'il composa à Troyes, 3 ans après qu'il eut fait paraître son ouvrage

l'année même de sa mort et dont voici le titre :

(2 Illustrissimo nobilissimoque Domino D. de Marchault, supplicum libellorum magistro et in Campaniæ provinciâ rei judiciariæ præfecto, supplicant collegii Trico-pithæni musæ vectigales. Authore Jacobo Moireau, congr. Orat. D. J. sacerdote.

Ex Typographiâ Nicolai Oudot, 1666, in 4°.

C'est un poème de 300 vers à l'occasion de ce que l'on voulait mettre les Pères de l'Oratoire à la taille. Le P. Moireau y décrit au long l'injustice de ce traitement. Il se flatte que l'intendant sauvera de cette servitude sa maison et il en parle en homme qui paraît si sûr de son fait qu'il pourrait bien n'avoir fait ses vers qu'après que les P. de l'Oratoire furent déchargés de ce nouveau joug. La Bizardière croit (Caractères des auteurs, p. 182) que le P. Moireau s'était proposé Stace pour modèle ; du moins trouve-t-il que le style de l'Oratorien est assez conforme à celui qui caractérise le poème de la Thébaïde composé du temps de Domitien.

Adry. = Biblioth. des écrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.684) T. IV, p. 74 =

Jacques Moireau, excellent poète latin, quoique l'on trouve son style un peu obscur.

Jacques Moireau, fils de Jérôme Moireau et de Marie Vezon, clerc, né à Tigy, diocèse d'Orléans, reçu le 21 octobre 1643, âgé de 21 ans. Il a étudié en philosophie, mort à Troyes le 5 Xbre 1666.

Jacobi Moireau, presb. C. Orat. poemata. Parisiis, apud Lepetit, 1663, in 12.

?? Il est auteur de la Pygmeide, (voyez Berthault) parue en 1676. L'éditeur dit que, lorsqu'elle fut composée, l'auteur, vix Musarum fonte labia proluerat, annos duos supra vigesimum natus ; à la fin du Poème, le P. Moireau dit qu'alors Louis XIII venait de chasser les anglais de l'île de Rhé (c'était en 1625) et qu'il assiégeait La Rochelle (qui fut prise en 1628) et que l'auteur avait alors à peine 22 ans. Il s'en suivrait que le P. Moireau était né vers 1603. Dès lors ce ne peut être Jacques Moireau reçu à l'Oratoire en 1643 à 21 ans et par conséquent né en 1622.

Scarron, du reste, dont il fut le précepteur était né en 1610 ou au commencement de 1611
Moireau demeurant alors dans la Limagne d'Auvergne

M. M. 607, 2e catalogue, N. 633 =

Jacques Moireau, du diocèse d'Orléans, entré à Paris en 1643, prêtre, mort en 1666.

M. M. 610 N 60 =

Jacques Moireau, fils de Hierosme Moireau et de Marie Verson clerc, natif de Tigy, diocèse d'Orléans, âgé de 21 ans, vêtu le 21 octobre 1643. Il a étudié en philosophie

Prêtre, décédé.

MM 608 p 25 N 423 =
Le Père Jacques Moireau
Né à Tigy en Sologne (Loiret) dioc Orléans
receu à Orléans le 5 sept. 1624

MM 608 p 51 N 736 = No
Le Confrère Jacques Moireau, tonsuré
Né à Tigy, dioc Orléans (Loiret) 21 ans
fils de Jérôme Moireau et Marie Verson
receu à Paris
print la robbe) 21 sept. 1643

Nécrologe =

Mort à Troyes le 5 Xbre 1666

---

et

e

oire

dant

osé

i

s,

lle

us;

Rhé

ième

u

Listes des Assemblées =

1641 Madrid

1644 "

1648 " supérieur

1651 Toulouse

1654 N. D. des Ardilliers

1658 Vendôme

1661 Toulouse

1663 "

1666 Troyes collège

Moireau Jacques =

Jacobi Moireau, Congregationis oratorii D. Jesu sacerdotis, Poemata
Parisiis ex Petri Le Petit 1663, dédiés à Achille de Harlay

in 8 de XXIV - 284 pages. A la fin se trouvent 30 pages de « Notae breviores ».

Un exemplaire à Marseille I d. 6. 104 .

42

R. P. BOUGEREL
Biblioq-Orat.(T 1,p 156)
Ms. de Montpellier

N° de la Notice 42

Jacques Moireau

prit naissance à Tigy, diocèse d'Orléans. Il était fils de Jérôme Moireau et de Marie Venon. Il entra dans l'Oratoire l'an 1643, âgé de 21 ans. Il n'a composé qu'en vers latins, et a donné lui-même le recueil de ses ouvrages, qu'il a dédié à Messire Achille de Harlay, alors conseiller au parlement, et qui en a été ensuite premier président. On trouve dans son recueil un remerciement à M. Pinette sur la fondation de l'Institution de Paris. Il mourut à Troyes le 5 X. 1666

Ouvrages :

I <u>Jacobi Moireau Congreg. Oratorii D. J. poemata</u> Parisiis. Petri Le Petit 1663. in 12

II Illustrissimo nobilissimoque Dno de Machand, libellorum magistro et in Campaniae provincia Rei judiciariae praefecto supplicant collegii Trecoo-pythoeani musae vectigales auctore Jacobo Moireau congreg. oratorii sacerdote. Anno 1666.
C'est un poeme de 400 vers, qui ne se trouve pas dans le recueil précédent.

\+ Illustrissimo Fernando de Neuville, Carnutensium antistiti, novam infulam gratulatur Jacobus Moireau. Aureliae, Boyer, 1658, in f°

\+ Du même à Nicolas de Neuville, maréchal de Villeroy, en 1647

\+ Pièce de vers dédiée à M. Pinette, fondateur de l'Institution, datée de Vendôme.

589 **MOIREAU** (Jacques). Jacobi Moireau congregationis oratorii D. Jesu Sacerdotis poemata. Paris, P. le Petit, 1663, in-16, vélin ancien (67). 25 fr.
Déchirure au titre.

Batterel t. II p. 383-384
Notice XX

XX. — Le Père Jacques Moireau

Entré en 1643, mort en 1666.

Ce Père, né à Tigy, diocèse d'Orléans, de Jérôme Moireau et de Marie Venon, entra clerc dans l'Oratoire en 1643, à l'âge de vingt-et-un ans (1).

Le goût qu'il avait pour les belles-lettres lui fit passer presque toute sa vie dans nos collèges. En 1644, il fut envoyé de Saint-Magloire au Mans, après son institution ; je le trouve en 1648 et 1649 à Vendôme, où après quelques séjours en diverses autres maisons, telles que Montbrison, Angers, Saumur et le Mans, où il était rhétoricien en 1654, je le trouve encore préfet en 1657 et 1658 (2).

C'est de Vendôme et cette dernière année qu'il adressa à M. Pinette son remerciement au nom de la Congrégation pour la nouvelle maison et église de l'Institution, dont l'ouverture venait de se faire, et il y décrit ainsi la nuit du 25 de chaque mois qu'on célèbre dans cette maison à peu près comme la nuit de Noël, en l'honneur de l'enfance de J.-C.

O nox ! o nostris nox optatissima sacris,
Quamque ter octonæ luces, totiesque recurrens
Nox aperit, quoties exactum circinat orbem
Luna redux ; nox o nascenti debita Christo,
Nocturnasque preces inter, laudemque tonantis
Jamdudum vigilata, sacri quæ conscia partus,
Spectavisse renascentis primordia mundi
Expositum in cunis ac vili stramime numen
Felix ante alias potuit ! te pectore toto
Hæc celebrat domus. Illa pio tibi menstrua voto
Sacra dicat, vigilique colens cunabula cœtus
Præcipuum Infantis Christi obtestatur honorem
Et toties noctem Domini nascentis adorat ;

(1) *Ancien catalogue.*

(2) *Registres du Conseil.*

Ac quæcumque puer rerum miracula Christus
Accubuit, dum prima ætas, necdum agnita virtus
Gentibui, et parvi magnâ sub matre penates.

Ce trait seul peut faire juger de ses ouvrages, tous marqués au même coin, c'est-à-dire nerveux et coulants, mais guindés, obscurs, ou du moins peu naturels et point assez clairs.

Après que plusieurs eurent couru épars à mesure qu'il les composait, il les donna lui-même au public tous à la fois et eut permission du conseil pour venir de Saumur à Saint-Magloire veiller lui-même à cette édition de ses poésies (1) qu'il dédia à messire Achille de Harlay, alors conseiller au parlement de Paris, puis procureur général et mort premier président.

Jacobi Moireau congregationis Oratorii Dominii JESU poemata. Parisiis, typis Petri le Petit, 1663, in-12.

Après 18 mois de séjour à Saint-Magloire il eut ordre (2) du 9 novembre 1663 de se rendre au Saint-Esprit de Troyes où il mourut le 5 décembre 1666, âgé seulement de 44 ans.

Dans cette édition ne se trouve point une pièce qu'il composa à Troyes, trois ans après qu'il eut fait imprimer ses ouvrages et l'année même de sa mort. En voici le titre :

Illustrissimo nobilissimoque Dom. D. de *Machaut supplicum libellorum magistro, et in Campaniæ provincia rei judiciariæ præfecto supplicant Collegii Træcopithæani Musæ vectigales. Authore Jacobo Moireau, cong. Orat. D. J. sacerdote. Ex* 1666 *typographia Nicolai Oudot, in-4° de 19 p.*

C'est un poème de 300 vers au sujet de ce qu'on nous voulait mettre à la taille. Il y décrit au long l'indignité de ce traitement, se flatte que l'intendant nous sauvera de cette servitude, dont il parle en homme qui parait si sûr de son fait qu'il pourrait bien n'avoir fait ses vers qu'après que nous eûmes été déchargés de ce nouveau joug.

La Bizardière croit qu'il s'est proposé Stace pour modèle : « Stace, dit-il, se détermina en faveur du Père Moireau, qui, d'un style assez conforme à celui de la Thébaïde, avait écrit la guerre des Vénitiens contre les Turcs. » (3)

(1) *Registre du Conseil.*

(2) *Ibid.*

(3) opus cit. p. 182.

MOIREAU, Jacques

Il y a deux.

1°- receu à Orleans
le 5.9.1624

2°- né à Orléans 1622
receu à Paris,
le 21.9.1643